

DERMAFUTURA SE DISTINGUE

Le témoignage reçu le 2 novembre 2022 ne peut laisser indifférent :

*« Une personne malvoyante et vulnérable est contactée par **DERMAFUTURA** pour l'envoi d'un colis contenant des produits gratuits, et elle accepte. Un colis est envoyé avec trois produits, plus une facture d'un montant voisin de 90 €.*

*Nous avons demandé à **DERMAFUTURA** de venir rechercher leurs produits. Si personne ne s'était occupée de cette dame, elle aurait probablement payé des produits dont elle n'avait pas besoin (par exemple : une crème solaire pour une personne qui, malheureusement, doit rester à domicile). C'est honteux ! »*

Le **Réseau anti-arnaques** a pu consulter la facture correspondant à ce démarchage : aucun produit gratuit n'était repris dans le détail de la commande.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)